

FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Compréhension en lecture
et production écrite

Dominantes variées

FRA-P031-3

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

Mise à jour
Septembre 2000

Québec 

FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT

**Compréhension en lecture
et production écrite**

Dominantes variées

FRA-P031-3

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

**Mise à jour
Septembre 2000**

**Direction de la formation générale des adultes
Service de l'évaluation des apprentissages**

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2000 — 00-0257

ISBN 2 - 550 - 36062-1

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2000

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
1. Orientations et conséquences	2
2. Compréhension en lecture	3
2.1. Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative	3
2.2. Tableau de pondération.....	4
2.3. Comportements observables.....	5
3. Production écrite	7
3.1. Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative	7
3.2. Tableau de pondération.....	8
3.3. Comportements observables.....	9
4. Justification des contenus et de la pondération	10
5. Spécification de l'épreuve.....	11
5.1. Type d'épreuve	11
5.2. Déroulement.....	12
5.3. Importance relative et note de passage	12
5.4. Conditions particulières	12

PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée à des fins d'évaluation sommative. Elle sert à extraire du programme d'études de français, plus particulièrement du cours FRA-P031-3, les éléments essentiels et représentatifs qui seront l'objet d'une évaluation sommative. Elle est fondée sur le programme et permet de faire ressortir les grandes orientations et les principes sur lesquels doit reposer l'évaluation des apprentissages visés dans le programme, mais elle ne peut, en aucun cas, le remplacer. En outre, elle permet d'assurer la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

La définition du domaine d'examen est essentielle à la préparation d'épreuves valides d'une version à une autre, d'une commission scolaire à une autre ou, encore, d'une année à une autre. Elle permet de préciser les éléments évalués pour chacune des habiletés retenues à des fins d'évaluation sommative.

La définition du domaine constitue la première étape dans l'élaboration d'un instrument de mesure pour l'évaluation sommative. Les étapes subséquentes se déroulent en tenant compte du partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

1. ORIENTATIONS ET CONSÉQUENCES

Orientations

L'objectif du programme d'études de l'étape du présecondaire est de rendre l'adulte habile à lire et à rédiger divers textes qui pourront répondre à ses besoins de communication.

Le programme a pour but de favoriser l'exploitation des ressources de la langue pour permettre à l'adulte d'acquérir et de développer des habiletés à comprendre le sens des textes qui lui sont proposés.

Dans le programme, on vise à ce que l'adulte utilise également les ressources de la langue pour développer ses habiletés à s'exprimer par écrit.

Dans le programme, on vise l'intégration des apprentissages et le réinvestissement dans la production de ce qui a été appris en ce qui concerne la compréhension et vice versa.

Conséquences

Au moment de l'évaluation, on mettra en place des situations tirées de la vie courante pour vérifier les habiletés à lire et à rédiger de courts textes.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera dans quelle mesure l'adulte est capable d'exploiter les ressources de la langue pour interpréter et évaluer le sens des textes qui lui sont proposés.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à utiliser les ressources de la langue dans ses productions écrites et dans la formulation de ses réponses.

Quand cela sera possible, au moment de l'évaluation, on tiendra compte pour ce qui est de la production des éléments étudiés en ce qui a trait à la compréhension et vice versa.

2. COMPRÉHENSION EN LECTURE

2.1. Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal Lire de courts textes liés à différentes situation de communication.

Habiletés de synthèse et indicateurs

Dégager les composantes du texte :

- Reconnaître les idées exprimées dans les phrases du texte.
- Trouver le sujet du texte.
- Reconstruire l'information du texte.

Analyser les phrases simples et quelques constituants :

- Reconnaître les types de phrases.
- Dégager la structure des phrases simples.
- Trouver la nature des mots dans des phrases simples.
- Trouver la fonction des mots dans le groupe nominal ainsi que celle des pronoms personnels.

Exploiter les ressources de la langue :

- Expliquer le sens des mots et des expressions selon le contexte.
- Relever les difficultés orthographiques de certains mots du texte.
- Trouver les liens entre la syntaxe de la phrase, la nature des mots et l'orthographe grammaticale.
- Formuler des réponses en respectant les règles de la langue.

Consulter des ouvrages de référence :

- Se servir de façon appropriée d'un dictionnaire usuel de la langue française.
- Se servir de façon appropriée d'une grammaire.

2.2. Tableau de pondération

COMPRÉHENSION EN LECTURE

HABILETÉS	DISCOURS	LANGUE
DÉGAGER LES COMPOSANTES DU TEXTE 25 %	· Idées exprimées · Sujet traité · Information disponible (1) 25 %	· Sens des mots et des expressions · Difficultés orthographiques de certains mots · Liens entre syntaxe de la phrase, nature des mots et orthographe grammaticale
ANALYSER LES PHRASES SIMPLES ET QUELQUES CONSTITUANTS 35 %	· Types de phrases · Structure de phrases simples · Nature des mots · Fonction des mots du groupe nominal ainsi que celle des pronoms personnels (2) 35 %	
EXPLOITER LES RESSOURCES DE LA LANGUE 30 %	· Respect des règles du fonctionnement de la langue dans la formulation des réponses (3) 5 %	
CONSULTER DES OUVRAGES DE RÉFÉRENCE 10 %	· Utilisation appropriée d'un dictionnaire usuel de la langue française · Utilisation appropriée d'une grammaire (5) 10 %	
PONDÉRATION 100 %	75 %	25 %

2.3. Comportements observables

À la lecture de courts textes liés à différentes situations de communication, l'adulte sera capable :

Dimension 1

- de découvrir, à l'aide des mots clés, l'idée qui se dégage de chaque phrase;
- de découvrir ce dont il est question dans le texte à partir des phrases contenant des mots clés;
- de repérer quelques éléments d'information explicites dans le texte;
- de préciser le lien entre les éléments d'information et le sujet du texte;

Dimension 2

- de repérer des phrases simples dans un texte;
- de reconnaître le groupe nominal dans des phrases simples;
- de reconnaître le sujet (ou le groupe sujet) et le groupe verbal dans des phrases simples;
- de repérer des verbes dans des phrases simples;
- d'indiquer la nature de certains mots en rapport avec le sens de la phrase;
- d'indiquer la fonction de certains noms, déterminants, adjectifs qualificatifs et pronoms personnels en rapport avec le sens de la phrase;

Dimension 3

- de respecter les règles du fonctionnement de la langue dans la formulation des réponses (énoncés ou phrases complètes);

Dimension 4

- d'expliquer le sens de certains mots ou de certaines expressions selon le contexte;
- de découvrir le sens de certains mots ou de certaines expressions à l'aide des notions de synonymie, d'antonymie et de famille de mots;
- de repérer des mots contenant certaines difficultés orthographiques;
- d'observer le rôle de certains accords pour aider à saisir le sens du texte;
- d'observer le rôle de certains signes de ponctuation dans des phrases;

Dimension 5

- de repérer, dans un dictionnaire usuel de la langue française, l'information nécessaire afin de :
 - trouver, pour un mot donné, les différentes natures qui lui sont propres;
 - trouver, pour un mot donné, le sens approprié au contexte de la phrase;
 - trouver le sens d'un mot ou d'une expression;
 - conjuguer correctement un verbe donné;
- de repérer, dans une grammaire, l'information nécessaire afin de :
 - vérifier certaines règles d'accord;
 - vérifier le rôle de certains signes de ponctuation.

3. PRODUCTION ÉCRITE

3.1. Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal **Écrire des ensembles de phrases liées à différentes situations de communication.**

Habiletés de synthèse et indicateurs

Planifier sa production écrite :

- Déterminer le contenu de ses phrases.

Présenter ses idées :

- Exprimer une idée complète par phrase.
- Choisir des mots et des expressions qui se rattachent au contexte.
- Ajouter des précisions ou des détails à la phrase.

Appliquer les règles du fonctionnement de la langue :

- Construire des phrases en respectant les règles syntaxiques.
- Suivre les règles de l'orthographe grammaticale.
- Écrire correctement les mots employés.

Réviser son ensemble de phrases :

- Soigner la présentation de son ensemble de phrases.

PRODUCTION ÉCRITE

8

3.3. Comportements observables

Au moment de la rédaction d'un ensemble de phrases liées à différentes situations de communication, l'adulte devra :

Dimension 1

- sélectionner les idées à exprimer selon l'intention de communication;

Dimension 2

- rédiger des phrases qui expriment clairement une idée;
- employer des mots justes et corrects et des expressions appropriées à la situation d'écriture;
- préciser, s'il y a lieu, le sens des phrases ou de certains mots par l'ajout d'adjectifs, d'adverbes ou de périphrases;

Dimension 3

- rédiger des phrases simples en appliquant les règles syntaxiques usuelles concernant la structure des phrases et la ponctuation*;
- appliquer toutes les **règles étudiées** concernant les accords du verbe, du nom, du pronom, du déterminant et de l'adjectif (ou du participe passé);
- écrire correctement les mots employés en appliquant les règles relatives à l'orthographe d'usage;

Dimension 4

- soigner la mise en page et la lisibilité de l'écriture.

* Ne tenir compte que des cas qui ont été à l'étude dans le cours considéré ici.

4. JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LA PONDÉRATION

En ce qui concerne la **compréhension**, les habiletés de synthèse retenues correspondent aux objectifs intermédiaires du programme d'études. Cependant, le premier objectif, *Préparer sa lecture*, ne peut faire l'objet d'une évaluation sommative compte tenu du temps et des ressources dont l'adulte dispose au cours d'une session d'examen. La plupart des indicateurs de l'habileté ont été retenus comme objet d'étude; cependant, une dimension particulière a été créée pour évaluer le respect du fonctionnement de la langue dans la formulation des réponses. La pondération de cette dimension est de 5 p. 100 pour cette partie de l'épreuve. De plus, vu l'importance, pour le cours considéré ici, de l'objectif intermédiaire *Consulter des ouvrages de référence*, la pondération de cette dimension a été établie à 10 p. 100.

Pour ce qui est de la **production**, seul l'objectif intermédiaire *Consulter des ouvrages de référence* n'a pas été retenu comme habileté de synthèse. Cet élément du programme est un objet d'évaluation formative seulement. Aussi, un seul indicateur de l'habileté de l'objectif intermédiaire *Planifier sa production écrite* a été retenu comme objet d'étude; il s'agit de celui où l'on demande de « déterminer le contenu de ses phrases »; sa pondération est de 4 p. 100. De même, un seul indicateur de l'habileté de l'objectif intermédiaire *Réviser son ensemble de phrases* a été retenu comme objet d'étude; il s'agit de celui où l'on exige de « soigner la présentation de son ensemble de phrases »; sa pondération varie d'une classe à une autre, elle est de 8 p.100 pour le présent cours.

On remarquera aussi qu'une pondération des divers éléments d'étude a été introduite dans les dimensions 2 et 3. Elle permet de montrer la manière précise dont les éléments d'étude sont groupés. Elle comporte aussi le nombre de points sur 100 attribué à chaque élément évalué au moment de la préparation des grilles de correction pour la production écrite.

5. SPÉCIFICATION DE L'ÉPREUVE

Aux fins de l'évaluation sommative, une épreuve en deux parties est exigée : la première partie permet de mesurer l'habileté de l'adulte à lire de courts textes liés à différentes situations de communication, la seconde, de mesurer son habileté à rédiger des ensembles de phrases dans le même contexte. On doit faire passer l'épreuve à la fin des apprentissages.

5.1. Type d'épreuve

L'épreuve se compose de deux parties distinctes. Au cours de l'épreuve, l'adulte doit se trouver dans le contexte d'une véritable situation de communication.

5.1.1. Compréhension en lecture

Un ensemble de courts textes totalisant environ 300 mots sera présenté à l'adulte. Les objets d'étude retenus pour le cours considéré ici seront mesurés à partir d'items (questions ou tâches) auxquels l'adulte devra répondre par écrit.

Ces items peuvent être à **réponse choisie** ou à **réponse construite**.

Lors de la rédaction des items, on devra **obligatoirement** tenir compte des deux niveaux de compréhension décrits ci-dessous. De plus, on devra essayer, autant que possible, de répartir le nombre d'items entre les deux niveaux selon la proportion établie ci-dessous.

Niveaux de compréhension

Les niveaux de compréhension se traduisent par les réactions que l'adulte manifeste par rapport à un texte dans ses réponses à des items.

- **une interprétation du texte** : l'adulte utilise son expérience personnelle et ses ressources langagières pour interpréter le sens du texte et en expliquer certaines parties ou certains aspects (85 p. 100 des items);
- **une évaluation et un jugement** : l'adulte utilise son expérience personnelle et ses ressources langagières pour juger de la valeur du texte et en évaluer certaines parties ou certains aspects (15 p. 100 des items);

5.1.2. Production écrite

L'adulte devra rédiger un ensemble de dix phrases répondant à diverses intentions : informer, raconter, exprimer ses émotions ou ses sentiments ou inciter à l'action. Chaque phrase doit avoir **en moyenne** huit mots. Deux sujets différents lui seront proposés.

Une *Liste des points à vérifier* sera fournie à l'adulte pour l'aider à réviser et à corriger son ensemble de phrases. Cette liste, comportant aussi la pondération, correspond aux critères de correction à partir desquels son ensemble de phrases sera évalué.

5.2. Déroulement

L'épreuve devra se dérouler à la fin du cours en deux sessions distinctes, la partie de l'épreuve qui a pour objet la compréhension devant idéalement précéder celle qui porte sur la production. Il est permis, cependant, pour l'adulte qui le désire, de passer les deux parties de l'épreuve en une seule session.

Durée de l'épreuve

Partie relative à la compréhension : 1 heure 30 minutes

Partie portant sur la production : 1 heure 30 minutes

5.3. Importance relative et note de passage

Pour le cours considéré ici, la partie de l'épreuve consacrée à la compréhension représente 60 p. 100 du total et celle qui porte sur la production, 40 p. 100.

La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve.

5.4. Conditions particulières

L'utilisation d'un dictionnaire usuel de la langue française, d'une grammaire et d'un ouvrage sur la conjugaison est permise.

L'utilisation de tout autre dictionnaire spécialisé (de synonymes, d'antonymes, d'anglicismes, etc.) n'est autorisée que pour la partie de l'épreuve portant sur la **production écrite**.

Aucun autre document ne peut être utilisé.

